

Lettre ouverte aux catholiques perplexes

— Mgr Marcel Lefebvre —

Chapitres 12 à 15

XII. Les puissances occultes contre l'Eglise

Résumons-nous. Le bon sens chrétien est heurté à tout propos par la nouvelle religion. Le catholique est en butte à une désacralisation générale ; on lui a tout changé, tout adapté. On lui fait comprendre que toutes les religions apportent le salut, l'Eglise accueille indistinctement les chrétiens séparés et même l'ensemble des croyants, qu'ils s'inclinent devant Bouddha ou devant Krishna. On explique que les clercs et les laïcs sont des membres égaux du «Peuple de Dieu», si bien que des laïcs désignés à des fonctions particulières prennent les tâches cléricales (on en voit célébrer seuls les enterrements et se charger du viatique aux malades), tandis que les clercs prennent les tâches des laïcs, s'habillent comme eux, vont travailler en usine, s'inscrivent dans les syndicats, font de la politique. Le nouveau droit canon renforce cette conception. Il confère des prérogatives inédites aux fidèles, réduisant la différence entre ceux-ci et les prêtres et instituant ce qu'il appelle des «droits» : des théologiens laïcs peuvent accéder aux chaires de théologie dans les universités catholiques, les fidèles participent au culte divin pour ce qui était réservé à certains ordres mineurs, et à l'administration de certains sacrements : distribution de la communion, partage du témoignage ministériel dans les cérémonies de mariage.

On y lit d'autre part que l'Eglise de Dieu «subsiste» dans l'Eglise catholique, formule suspecte car la doctrine de toujours enseigne que l'Eglise de Dieu «est» l'Eglise catholique. Si l'on prend cette formulation récente, il semblerait que les communautés protestantes et orthodoxes en fassent également partie, ce qui est faux, puisqu'elles

se sont séparées de la seule Eglise fondée par Jésus-Christ : *Credo in unam sanctam Ecclesiam.*

Le nouveau droit canon a été rédigé dans la hâte et la confusion, à telle enseigne que, promulgué en janvier 1983, il connaissait en novembre de la même année 114 modifications. Cela aussi déconcerte le chrétien, qui avait l'habitude de se référer à la législation ecclésiastique comme à quelque chose de fixe.

Si, père de famille, il a le souci de bien élever ses enfants, pratiquant assidu lui-même ou éloigné de la pratique des sacrements, les déceptions l'attendent. Les écoles catholiques ont dans de nombreux cas adopté la mixité, on y fait de l'éducation sexuelle, l'enseignement religieux disparaît dans les grandes classes, il n'est pas rare de trouver des professeurs aux orientations socialistes, sinon communistes. Lors d'une affaire qui a fait grand bruit dans l'ouest de la France, un des ces éducateurs, éliminé par les parents puis réintégré par la direction diocésaine, présentait ainsi sa défense : «Six mois après être rentré à Notre-Dame, un parent d'élève a voulu m'éliminer simplement car, au début de l'année, je m'étais présenté sous tous les points de vue, politique (de gauche), social, religieux... Il n'était pas possible d'après lui d'être professeur de philo et socialiste dans un établissement privé.»

Un autre cas, qui se passe dans le Nord : un nouveau directeur est nommé dans une école par la direction diocésaine ; les parents s'aperçoivent au bout de quelque temps qu'il milite dans un syndicat de gauche, qu'il s'agit d'un prêtre réduit à l'état laïc et marié, que ses enfants ne semblent pas être baptisés. A Noël, il organise une fête pour les élèves et les parents, avec la participation du Secours populaire qui est, comme l'on sait, une organisation communiste. Alors les catholiques de bonne volonté se demandent s'il est utile de faire des efforts pour mettre leurs enfants à l'école libre.

Dans une institution pour jeunes filles du centre de Paris, la catéchète se présente un matin avec l'aumônier de Fresnes, qu'accompagne un jeune détenu de dix-huit ans. Ils expliquent aux élèves que les prisonniers se sentent bien seuls, qu'ils ont besoin d'affection, de contacts avec l'extérieur et de courrier. Si l'une ou l'autre des élèves veut devenir marraine, elle peut donner son nom et son adresse. Mais surtout il ne faut pas en parler aux parents, car ils ne comprennent pas ces choses ; cela doit rester une affaire de jeunes.

Ailleurs, c'est une institutrice qui se fait réprimander, cette fois par un groupe de parents, pour avoir fait apprendre à ses élèves des formules de catéchisme et l'Ave Maria. Elle est soutenue par l'évêque, chose on ne peut plus normale mais qui semble si inhabituelle que la let-

tre est reproduite dans *La Famille éducatrice* et fait figure d'événement.

Comment s'y retrouver ? Quand le gouvernement français a décidé d'en finir avec l'école libre, celle-ci s'est montrée vulnérable parce que, dans la presque totalité des cas, elle ne correspondait plus à sa mission, soit sur un point, soit sur plusieurs. Ses adversaires avaient beau jeu de dire : que faites-vous dans le système éducatif ? A quoi servez-vous ? Nous faisons la même chose ; pourquoi deux écoles ? Certes on y trouve encore des réserves de foi et il convient de rendre hommage à nombre d'enseignants conscients de leurs responsabilités, mais l'enseignement catholique ne s'affirme plus d'une façon nette en face de l'école publique, il a parcouru une bonne moitié du chemin sur lequel veulent l'engager les zéloteurs du laïcisme. On m'a rapporté que, dans les manifestations, des groupes avaient fait scandale en chantant «Nous voulons Dieu dans nos écoles». Les organisateurs avaient sécularisé le plus possible les chants, les slogans, les discours afin, disaient-ils, de ne pas mettre en fausse position les gens qui étaient venus sans préoccupations religieuses particulières, et parmi lesquels se trouvaient des incroyants, voire des socialistes.

Est-ce faire de la politique que de vouloir écarter le socialisme et le communisme de nos écoles ? Le catholique a toujours pensé que l'Eglise était opposée à ces doctrines, à cause de l'athéisme militant qu'elles professent. Il a en cela parfaitement raison sur le principe et sur les applications : l'athéisme détermine des façons radicalement différentes de concevoir le sens de la vie, le destin des nations, les orientations de la société. On est d'autant plus étonné de lire dans *Le Monde* du 5 juin 1984 que Mgr Lustiger, répondant aux questions de ce journal et exprimant du reste plusieurs idées fort justes, se plaint d'avoir vu échapper une chance historique avec le vote du Parlement sur l'école libre. Cette chance, explique-t-il, consistait à trouver, en accord avec les socialo-communistes, un certain nombre de valeurs fondamentales pour l'éducation des enfants. Quelles valeurs fondamentales communes peut-il y avoir entre la gauche marxiste et la doctrine chrétienne ? C'est tout l'opposé.

Mais le catholique voit avec surprise le dialogue s'intensifier entre la hiérarchie ecclésiastique et les communistes. Les dirigeants soviétiques, ainsi que des terroristes comme Yasser Arafat, sont reçus au Vatican. Le concile a donné le ton en refusant de renouveler la condamnation du communisme. N'en trouvant pas trace dans les schémas qui leur étaient soumis, quatre cent cinquante évêques, rappelons-le, avaient signé une lettre réclamant un amendement dans ce sens. Ils s'appuyaient sur les con-

damnations passées et, en particulier, sur l'affirmation de Pie XI qui qualifiait le communisme d'«intrinsèquement pervers», signifiant par là qu'il n'y avait pas dans cette idéologie des aspects négatifs et des aspects positifs, mais qu'il fallait le rejeter dans son intégralité. On se souvient de ce qu'il en advint : l'amendement ne fut pas transmis aux pères, le secrétariat général du concile déclara n'en avoir pas eu connaissance, puis la commission admit qu'elle l'avait reçu mais trop tard, ce qui n'était pas exact. Ce fut un scandale, qui se termina par l'adjonction, sur ordre du pape, à la constitution *Gaudium et Spes*, d'un passage allusif sans grande portée.

Que de déclarations d'évêques pour justifier, sinon encourager, la collaboration avec les communistes, indépendamment de l'athéisme affiché ! «Ce n'est pas à moi, c'est aux chrétiens, qui sont des adultes responsables, disait Mgr Matagrín, à voir dans quelles conditions ils peuvent collaborer avec les communistes.» Pour Mgr Delorme, les chrétiens doivent «lutter pour plus de justice dans le monde avec tous ceux qui sont épris de justice et de liberté, y compris les communistes». C'est le même son de cloche chez Mgr Poupard, qui incite à «travailler avec tous les hommes de bonne volonté sur tous les chantiers de la justice où se construit inlassablement un monde nouveau». Dans un bulletin diocésain, l'oraison funèbre d'un prêtre ouvrier est ainsi tournée : «Il a pris parti pour le monde des travailleurs à l'occasion des élections municipales. Il ne pouvait être le prêtre de tous. Il a choisi ceux qui faisaient le choix de société socialiste. Ce fut dur pour lui. Il s'est fait des ennemis, mais aussi beaucoup de nouveaux amis. Tit-Paul était un homme situé.» Un évêque dissuadait, il y a peu de temps, ses prêtres de parler dans leurs paroisses de l'œuvre «Aide en détresse» en disant : «Mon impression est que cette œuvre se présente sous des dehors trop exclusivement anticommunistes.»

On constate avec effarement que l'excuse donnée à ce genre de collaboration repose sur la notion, elle-même fautive, que le parti communiste aurait pour but d'instaurer la justice et la liberté. Il faut rappeler à ce sujet les paroles de Pie IX : «Si les fidèles se laissent tromper par les promoteurs des manœuvres actuelles, s'ils consentent à conspirer avec eux pour les systèmes pervers du socialisme et du communisme, qu'ils le sachent et le considèrent sérieusement : ils amassent pour eux-mêmes et auprès du divin Juge des trésors de vengeance au jour de la colère ; et en attendant, il ne sortira de cette conspiration aucun avantage temporel pour le peuple, mais bien plutôt un accroissement de misères et de calamités.»

Il suffit, pour voir la justesse de cet avertissement lancé en 1849, il y a près de cent quarante ans, d'observer ce qui se passe dans tous les pays placés sous le joug communis-

te. Les événements ont donné raison au pape du Syllabus et, malgré cela, l'illusion demeure vivace et même elle s'accroît. Même en Pologne, pays catholique entre tous, les pasteurs ne donnent plus la question de la foi catholique et du salut des âmes comme primordiale et devant faire accepter tous les sacrifices, y compris celui de la vie. Ce qui importe le plus dans leur esprit est de ne pas provoquer de rupture avec Moscou, ce qui permet à Moscou de réduire à un esclavage encore plus complet le peuple polonais, sans rencontrer de véritable résistance.

Le père Floridi¹ montre avec clarté les compromissions de l'Ostpolitik vaticane :

«Il est connu que les évêques tchécoslovaques consacrés par Mgr Casaroli sont les collaborateurs du régime, comme le sont les évêques dépendant du patriarcat de Moscou... Heureux d'avoir pu donner un évêque à chaque diocèse hongrois, le pape Paul VI rendit hommage à Janos Kadar, premier secrétaire du parti communiste hongrois, «principal promoteur et le plus autorisé de la normalisation des relations entre le Saint-Siège et la Hongrie». Mais le pape ne disait pas le prix élevé dont avait été payée cette normalisation : l'installation en des postes importants de l'Eglise de «prêtres de la paix»... De fait, grande fut la stupeur des catholiques quand ils entendirent le successeur du cardinal Mindszenty, le cardinal Laszlo Lekai, promettre d'intensifier le dialogue entre catholiques et marxistes.» Parlant de la perversité intrinsèque du communisme, Pie XI ajoutait : «et l'on ne peut admettre sur aucun terrain la collaboration avec lui de la part de quiconque veut sauver la civilisation chrétienne».

Cette rupture de l'enseignement de l'Eglise, s'ajoutant à celles que j'ai énumérées, nous oblige à affirmer que le Vatican est occupé par des modernistes et des hommes de ce monde croyant trouver dans les astuces humaines et diplomatiques plus d'efficacité pour le salut du monde que ce qui a été institué par le divin fondateur de l'Eglise.

J'ai nommé le cardinal Mindszenty ; comme lui, tous les héros et les martyrs du communisme, en particulier les cardinaux Beran, Stepinac, Wyszynski, Slipyi, sont considérés comme des témoins gênants par l'actuelle diplomatie vaticane et, disons-le, comme des reproches muets en ce qui concerne les premiers, aujourd'hui endormi dans la paix du Seigneur, tandis que l'on étouffe la grande voix de Mgr Slipyi.

Les mêmes rapprochements ont lieu avec la franc-maçonnerie, malgré la déclaration dépourvue d'ambiguïté de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi en février 1981, qu'avait précédée une déclaration de la Conférence épiscopale allemande en avril 1980. Mais le nouveau droit canon n'en fait pas mention et ne formule expressément

aucune sanction. Les catholiques ont appris antérieurement que les maçons B'nai B'rith avaient été reçus au Vatican et, à une date récente, l'archevêque de Paris accueillait, pour un entretien, le grand maître d'une loge, cependant que certains ecclésiastiques n'en finissent pas de vouloir réconcilier la Synagogue de Satan avec l'Eglise du Christ.

On rassure les catholiques en leur disant, comme pour le reste : «La condamnation des sectes était peut-être fondée hier, mais les frères trois-points ne sont plus ce qu'ils étaient.» Voyons-les donc à l'œuvre. Le scandale de la loge P2, en Italie, est encore tout frais dans les mémoires. En France, il ne fait pas de doute que la loi laïque contre l'enseignement libre est avant tout l'œuvre du Grand Orient, qui a multiplié les pressions auprès du président de la République et de ses affiliés présents dans le gouvernement et dans les cabinets ministériels, pour que se réalise enfin le «grand service unique de l'Education nationale». Ils ont même, pour cette fois, agi au grand jour ; des journaux comme *Le Monde* ont fait régulièrement le compte rendu de leurs démarches, leur plan et leur stratégie ont été publiés dans leurs revues.

Dois-je ajouter que la maçonnerie est toujours ce qu'elle était ? L'ancien grand maître du Grand Orient, Jacques Mitterrand, qui avouait à la radio en 1969 : «Nous avons toujours eu des évêques et des prêtres dans nos loges», faisait la profession de foi suivante : «Si mettre l'Homme sur l'autel plutôt que d'y mettre Dieu est le péché de Lucifer, tous les humanistes depuis la Renaissance commettent ce péché.» Ce fut l'un des griefs invoqués contre les francs-maçons, quand ils furent pour la première fois excommuniés par le pape Clément XII, en 1738. En 1982, le grand maître Georges Marcou ne disait pas autre chose : «C'est le problème de l'homme qui prime.» Au premier rang de ses préoccupations, quand il fut réélu, figurait le remboursement de l'avortement par la Sécurité sociale, «l'égalité économique des femmes passant par cette mesure».

Les francs-maçons ont pénétré l'Eglise. En 1976, on apprenait que celui qui avait été l'âme de la réforme liturgique, Mgr Bugnini, était franc-maçon. On peut juger, d'après cette révélation, qu'il n'était pas le seul. Le voile qui couvrait la plus grande mystification dont les clercs et les fidèles ont été l'objet commençait à se déchirer. On y voit plus clair avec le temps, et les adversaires séculaires de l'Eglise aussi : «Il y a quelque chose de changé dans l'Eglise, écrit Jacques Mitterrand, les réponses formulées par le pape aux questions les plus brûlantes, comme le célibat des prêtres ou la régulation des naissances, sont ardemment contestées au sein de l'Eglise elle-même ; la pa-

role du Souverain Pontife est mise en cause par certains évêques, par des prêtres, par les fidèles. Pour le franc-maçon, l'homme qui discute le dogme est déjà un franc-maçon sans tablier.»

Un autre frère, M. Marsaudon, du rite écossais, parle ainsi de l'œcuménisme cultivé au cours du concile : «Les catholiques, particulièrement les conservateurs, ne devront pas oublier pour autant que tout chemin mène à Dieu. Et (ils devront) se maintenir dans cette courageuse notion de la liberté de pensée qui, on peut vraiment parler là de révolution, partie de nos loges maçonniques, s'est étendue magnifiquement au-dessus du dôme de Saint-Pierre.»

Je voudrais encore vous citer un texte propre à éclairer cette question et montrant qui espère être le vainqueur de l'autre dans le rapprochement préconisé par l'abbé Six et le père Riquet. Il est extrait de la revue maçonnique *Humanisme*, numéro de novembre-décembre 1968 :

«Parmi les piliers qui s'effondreraient le plus facilement, citons le pouvoir doctrinal doté d'infaillibilité qu'avait cru solidifier, voici cent ans, le premier concile du Vatican, et qui vient de supporter des assauts conjugués à l'occasion de la parution de l'encyclique *Humanae Vitae* ; la présence réelle eucharistique, que l'Eglise avait réussi à imposer aux masses médiévales et qui disparaîtra avec le progrès des intercommunications et des concélébrations entre prêtres catholiques et pasteurs protestants ; le caractère sacré du prêtre, qui découlait de l'institution du sacrement de l'Ordre et qui cédera la place à un caractère électif et temporaire ; la distinction entre l'Eglise dirigeante et le clergé noir, le mouvement s'opérant désormais de la base vers le sommet, comme dans toute démocratie ; la disparition progressive du caractère ontologique et métaphysique des sacrements et, à coup sûr, la mort de la confession, le péché étant devenu dans notre civilisation l'une des notions les plus anachroniques que nous ait léguées la sévère philosophie du Moyen-Age, héritière elle-même du pessimisme biblique.»

On remarquera que les francs-maçons sont prodigieusement intéressés par l'avenir de l'Eglise, mais que c'est pour la dévorer. Les catholiques doivent le savoir, malgré les sirènes qui cherchent à les endormir, et toutes ces forces destructrices sont étroitement dépendantes les unes des autres. La maçonnerie se définit comme la philosophie du libéralisme, dont la forme aiguë est le socialisme. L'ensemble se regroupe assez bien sous le terme employé par Notre-Seigneur : «les Portes de l'enfer».

XIII. La Révolution à l'intérieur de l'Eglise et la collégialité

Mais d'où vient donc que les Portes de l'enfer mènent en ce moment une telle sarabande ? L'histoire de l'Eglise a toujours été agitée par des persécutions, des hérésies, des conflits avec le pouvoir temporel, la conduite licencieuse à certaines époques d'une partie du clergé, voire de certains papes. Cette fois, la crise semble plus profonde, puisqu'elle touche la foi elle-même. Le modernisme auquel nous nous heurtons n'est pas une hérésie au même titre qu'une autre, mais l'égoût collecteur de toutes les hérésies ; les persécutions ne viennent pas seulement de l'extérieur, mais de l'intérieur du sanctuaire ; le scandale d'un clergé démissionnaire ou dissolu prétend à l'institutionnalisation, les mercenaires qui livrent les brebis au loup sont encouragés et couverts d'honneurs.

On me reproche parfois de noircir la situation, de jeter un regard désapprobateur, par je ne sais quelle complaisance maussade, sur une évolution somme toute logique et nécessaire. Mais le pape même qui a été l'âme de Vatican II a constaté à plusieurs reprises la décomposition dont je parle avec tristesse. Le 7 décembre 1969, Paul VI disait : «L'Eglise se trouve dans une heure d'inquiétude, d'autocritique, on dirait même d'autodestruction. C'est comme un bouleversement intérieur, aigu et complexe. Comme si l'Eglise se frappait elle-même.»

L'année suivante, il avouait : «Dans de nombreux domaines, le concile ne nous a pas donné jusqu'à présent la tranquillité, mais il a plutôt suscité des troubles et des problèmes non utiles au renforcement du Royaume de Dieu dans l'Eglise et dans les âmes.» Jusqu'à ce cri d'alarme du 29 juin 1972, en la fête de saint Pierre et saint Paul : «La fumée de Satan est entrée par quelque fissure dans le temple de Dieu : le doute, l'incertitude, la problématique, l'inquiétude, l'insatisfaction, l'affrontement se font jour... Le doute est entré dans nos consciences.»

Quelle est cette fissure ? Nous pouvons situer dans le temps, avec certitude, le moment où elle s'est produite : 1789, et lui donner un nom : la Révolution.

Les principes maçonniques et anticatholiques de la Révolution française ont mis deux siècles à pénétrer dans les têtes cléricales et les têtes mitrées. C'est aujourd'hui chose faite, telle est la réalité, et la cause, catholiques inquiets, de vos perplexités. Il a fallu que les faits soient devant nos yeux pour que nous y croyions, car nous jugions *a priori* cette entreprise impossible, incompatible avec la nature même de l'Eglise aidée de l'Esprit de Dieu.

Dans une page fameuse, écrite en 1877, Mgr Gaume faisait se définir elle-même la Révolution :

«Je ne suis pas ce que l'on croit. Beaucoup parlent de moi et bien peu me connaissent. Je ne suis ni le carbonarisme, ni l'émeute, ni le changement de la monarchie en république, ni la substitution d'une dynastie à une autre, ni le trouble momentané de l'ordre public. Je ne suis ni les hurlements des Jacobins, ni les fureurs de la Montagne, ni le combat des barricades, ni le pillage, ni l'incendie, ni la loi agraire, ni la guillotine, ni les noyades. Je ne suis ni Marat, ni Robespierre, ni Babeuf, ni Mazzini, ni Kossuth. Ces hommes sont mes fils, ils ne sont pas moi. Ces choses sont mes œuvres, elles ne sont pas moi. Ces hommes et ces choses sont des faits passagers et moi je suis un état permanent... Je suis la haine de tout ordre que l'homme n'a pas établi et dans lequel il n'est pas roi et Dieu tout ensemble.»

On tient ici la clef de la volonté de «changement» dans l'Eglise : il s'agit de remplacer une institution divine par une institution faite de main d'homme. Et l'homme prend le pas sur Dieu. Il envahit tout, tout commence et aboutit à lui, c'est devant lui que l'on se prosterne.

Paul VI définissait ce retournement de la façon suivante dans son discours de clôture du concile : «L'humanisme laïc et profane enfin est apparu dans sa terrible stature et a, en un certain sens, défié le concile. La religion du Dieu qui s'est fait homme s'est rencontrée avec la religion (car c'en est une) de l'homme qui se fait Dieu.» Il ajoutait aussitôt que, malgré ce terrible défi, il n'y avait eu aucun choc, aucune anathème. Hélas ! En faisant montre d'une «sympathie sans bornes pour les hommes», le concile a manqué au devoir de rappeler d'une façon ferme qu'il n'y a pas de compromis possible entre les deux attitudes et même le discours de clôture a paru donner le départ à ce que nous voyons mettre en pratique chaque jour : «Reconnaissez-lui au moins ce mérite (au concile), vous, humanistes modernes qui renoncez à la transcendance des choses suprêmes, et sachez reconnaître notre nouvel humanisme ; nous aussi, nous plus que quiconque nous avons le culte de l'homme.»

Puis nous avons entendu de la même bouche des phrases développant ce thème : «Les hommes, au fond, sont bons, sont orientés vers la raison, vers l'ordre et le bien commun» (Message pour la Journée de la Paix, 14 novembre 1970). «Le christianisme et la démocratie ont en commun un principe de base : le respect pour la dignité et pour la valeur de la personne humaine... La promotion intégrale de l'homme» (Manille, 20 novembre 1970). Comment ne pas être atterré par ce parallèle, alors que la démocratie, système spécifiquement laïc, ignore en l'hom-

me sa qualité d'enfant de Dieu racheté, seul aspect qui lui donne sa dignité ? La promotion de l'homme n'est certes pas la même, vue par un chrétien ou par un incroyant.

Le message pontifical se sécularisait à chaque occasion. A Sydney, le 3 décembre 1970, nous entendions avec surprise cette affirmation : «Il n'y a plus d'isolement permis : l'heure est venue de la grande solidarité des hommes entre eux, pour l'établissement d'une communauté mondiale unie et fraternelle.» La paix entre tous les hommes, certes, mais les catholiques ne reconnaissaient plus les paroles du Christ : «Je vous donne ma paix ; mais je ne vous la donne pas comme la donne le monde.» Le lien qui unissait la terre au ciel semblait s'être rompu : «Eh bien, nous sommes en démocratie ! Cela veut dire que le peuple commande, que le pouvoir provient du nombre, de la population telle qu'elle est» (Paul VI, 1^{er} janvier 1970). Jésus avait dit à Pilate : «Vous n'auriez aucun pouvoir sur moi s'il ne vous avait été donné d'En Haut.» Tout pouvoir vient de Dieu et non du nombre, même si le choix du chef a été fait par un système électif. Pilate était le représentant d'une nation païenne et pourtant il ne pouvait rien sans la permission du Père du ciel.

Et voilà que la démocratie entre dans l'Eglise. Le nouveau droit canon montre les pouvoirs résidant dans le «Peuple de Dieu». Cette tendance à faire participer ce que l'on appelle la base à l'exercice du pouvoir se retrouve dans toutes les structures mises en place : synode, conférences épiscopales, conseils presbytéraux ou pastoraux, commissions romaines, commissions nationales ; il y a des institutions équivalentes dans les ordres religieux.

C'est la démocratisation du magistère, danger mortel pour des millions d'âmes désespérées et intoxiquées, auxquelles les médecins ne viennent pas en aide, car elle a ruiné l'efficacité dont était pourvu précédemment le magistère personnel du pape et des évêques. Quand une question se pose concernant la foi ou la morale, elle est soumise à de multiples commissions théologiques qui n'en finissent pas de se prononcer, parce que les membres sont divisés dans leurs opinions, dans leurs méthodes. Il suffit de lire les comptes rendus des assemblées à tous les échelons pour reconnaître que la collégialité du magistère équivaut à la paralysie du magistère.

C'est à des personnes que Notre-Seigneur a demandé de paître son troupeau, non à une collectivité ; les Apôtres ont obéi aux ordres du Maître et, jusqu'au XX^e siècle, il en fut ainsi. Il a fallu arriver à notre temps pour entendre parler de l'Eglise en état de concile permanent, de l'Eglise en continuelle collégialité. Les résultats ne se sont pas fait attendre : tout est sens dessus dessous, les fidèles ne savent plus à quel saint se vouer.

A la démocratisation du magistère fait naturellement suite la démocratisation du gouvernement, qui s'est réalisée sous l'impulsion du fameux slogan de la «collégialité», diffusé à tous les vents par la presse communiste, protestante et progressiste.

On a collégialisé le gouvernement du pape ou celui des évêque avec un collègue presbytéral, celui du curé de paroisse avec un collègue pastoral de laïcs, le tout articulé en d'innombrables commissions, conseils, sessions, etc. Le nouveau Code de droit canonique est tout imprégné de cette notion. Le pape y est d'abord défini comme le chef du collège épiscopal. On y retrouve la doctrine déjà suggérée par le document *Lumen gentium* du concile, selon laquelle le collège des évêques joint au pape jouit comme lui du pouvoir suprême dans l'Eglise, et cela d'une manière habituelle et constante.

Ce n'est pas une modification bénigne ; cette doctrine du double pouvoir suprême est contraire à l'enseignement et à la pratique du magistère de l'Eglise. Elle s'oppose aux définitions du concile Vatican I et à l'encyclique de Léon XIII *Satis cognitum*. Seul le pape a le pouvoir suprême ; il ne le communique que dans la mesure où il le juge opportun, et dans des circonstances extraordinaires. Seul le pape a un pouvoir de juridiction s'étendant au monde entier.

On assiste donc à une restriction de la liberté du Souverain Pontife. Oui, c'est bien la révolution ! Les faits montrent que nous n'avons pas là une modification sans portée pratique, Jean-Paul II est le premier pape vraiment touché par la réforme. On peut citer plusieurs cas précis où il est revenu sur une décision sous la pression d'une conférence épiscopale ; le catéchisme hollandais a fini par recevoir l'imprimatur de l'archevêque de Milan, sans que les modifications demandées par la commission cardinalice aient été faites. Il en a été de même du catéchisme canadien, à propos duquel j'ai entendu une voix autorisée dire à Rome : «Que voulez-vous qu'on fasse devant une conférence épiscopale ?»

L'indépendance prise par les conférences a été illustrée en France aussi à propos des catéchismes. Les nouveaux manuels sont en opposition sur presque tous les points avec l'exhortation apostolique *Catechesi tradenda*. La visite *ad limina* des évêques d'Ile-de-France, en 1982, a consisté pour ceux-ci à faire entériner par le pape une catéchèse qui n'a manifestement pas son agrément. L'allocution prononcée à la fin de la visite par Jean-Paul II a tous les caractères d'un compromis, grâce auquel les évêques pouvaient rentrer la tête haute dans leurs pays et persévérer dans leur entreprise néfaste. La conférence du cardinal Ratzinger, à Paris et à Lyon, indique bien que Rome ne

s'est pas rangée aux raisons données par les évêques de France pour instaurer une nouvelle pédagogie et une nouvelle doctrine, mais que le Saint-Siège en est réduit à procéder par des pressions de cette sorte, par des suggestions et des conseils, au lieu de donner les ordres voulus pour remettre les choses dans le bon chemin et condamner, le cas échéant, comme l'ont toujours fait les papes, gardiens du dépôt de la foi.

Quant à l'évêque, dont la juridiction semblerait s'être accrue, il est lui-même victime de la collégialité, qui le paralyse dans le gouvernement de son diocèse. Que de réflexions faites par les évêques eux-mêmes à ce sujet et qui sont instructives ! Théoriquement l'évêque peut, dans de nombreux cas, agir contre un vœu de l'assemblée, parfois même contre une majorité, si le vote n'est pas soumis au Saint-Siège ; mais dans la pratique, cela se révèle impossible. Dès la fin de l'assemblée, les décisions sont publiées par le secrétaire. Elles sont connues de tous les prêtres et des fidèles, les médias en véhiculent l'essentiel. Quel évêque pourra s'opposer de fait à ces décisions, sans montrer son désaccord avec l'assemblée et trouver immédiatement devant lui quelques esprits révolutionnaires qui en appelleront à l'assemblée contre lui ?

L'évêque est le prisonnier de la collégialité, qui aurait dû se limiter à un organisme de consultations, de mise en commun, mais non devenir un organisme de décision. Même pour les choses les plus simples, il a cessé d'être le maître chez lui. Peu après le concile, comme je visitais nos communautés, l'évêque d'un diocèse du Brésil vint me chercher très obligeamment à la gare.

- Je ne peux pas vous héberger à l'évêché, me dit-il, mais je vous ai fait préparer un logement au petit séminaire.

Il m'y conduisit lui-même ; la maison était en effervescence, je voyais partout, dans les couloirs et les escaliers, des jeunes gens et des jeunes filles.

- Les jeunes gens sont-ils des séminaristes ? demandai-je.
- Hélas non ! Croyez bien que je ne suis pas d'accord sur la présence de tous ces jeunes dans mon séminaire, mais c'est la conférence épiscopale qui a décidé que nous devons désormais faire des sessions d'action catholique dans nos établissements. Ceux que vous voyez sont ici pour huit jours. Que voulez-vous que je fasse ? Je ne puis faire autrement que les autres !

Les pouvoirs conférés de droit divin à des personnes ont donc été confisqués, qu'il soit question du pape ou des évêques, au profit d'une entité dont l'emprise n'a fait que se renforcer.

Les conférences épiscopales, me dira-t-on, ne datent pas d'aujourd'hui ; Pie X en avait déjà approuvé, au début du siècle. C'est exact, mais ce saint pape leur avait donné une définition qui les justifiait : « Nous sommes persuadé que ces assemblées d'évêques sont de la plus grande importance pour maintenir et développer le règne de Dieu dans toutes les régions et toutes les provinces. Lorsque les évêques, gardiens des choses saintes, mettent ainsi leurs lumières en commun, il résulte que non seulement ils aperçoivent mieux les besoins de leurs peuples et choisissent les remèdes les plus convenables, mais encore qu'ils resserrent les liens qui les unissaient entre eux. »

Il ne s'agissait pas, par conséquent, d'une institution de caractère étatique prenant, en tant que telle, des décisions applicables obligatoirement par ses membres. Pas plus qu'un congrès de savants ne fixe la manière dont les recherches devront être conduites dans tel ou tel laboratoire. La conférence épiscopale fonctionne comme un Parlement, le conseil permanent de l'épiscopat français en est l'organe exécutif. L'évêque ressemble plus à un préfet, à un commissaire de la République pour prendre la terminologie à la mode, qu'au successeur des Apôtres chargé par le pape de gouverner un diocèse.

Dans ces assemblées, on vote ; les scrutins sont même si nombreux qu'il a fallu installer à Lourdes un système de vote électronique. Il s'ensuit nécessairement la formation de partis, les deux choses ne vont pas l'une sans l'autre. Qui dit partis dit divisions. Quand le gouvernement habituel est soumis à des votes consultatifs dans son exercice normal, il est rendu inefficace. C'est alors la collectivité qui en souffre.

L'introduction du collégialisme a entraîné un affaiblissement considérable de son efficacité, d'autant que l'Esprit-Saint est plus facilement contrarié et contristé dans une assemblée que dans une personne. Quand les personnes sont responsables, elles agissent, elles parlent, même si certaines se taisent. En assemblée, c'est le nombre qui décide.

Mais le nombre ne fait pas la vérité.

Il ne fait pas non plus l'efficacité, ainsi qu'on le constate après vingt ans de collégialisme, et comme on aurait pu le présupposer sans en faire l'expérience ; le fabuliste parlait, il y a bien longtemps déjà, des « maints chapitres qui pour néant se sont ainsi tenus ». Était-il besoin de copier les régimes politiques, où le suffrage justifie les décisions, puisqu'ils n'ont plus de chefs souverains ? L'Église a l'immense avantage de savoir ce qu'elle doit faire pour répandre le règne de Dieu. Ses chefs sont institués. Que de temps perdu à élaborer des déclarations communes, jamais satisfaisantes parce qu'il a fallu tenir compte des avis des uns et des autres ! Que de voyages incessants pour se

rendre en commissions, en sous-commissions, en conseils restreints, en réunions préparatoires ! Mgr Etchegaray disait à Lourdes, à la clôture de l'assemblée de 1978 : « Nous ne savons plus où donner de la tête. »

Il en résulte que la puissance de résistance de l'Église au communisme, à l'hérésie, à l'immoralité a considérablement diminué. C'est ce que ses adversaires souhaitaient et c'est pourquoi ils ont tant fait, au moment du concile et depuis lors, pour la pousser dans la voie de la démocratie.

Si l'on y regarde bien, c'est avec sa devise que la Révolution a pénétré dans l'Église de Dieu. La liberté, c'est la liberté religieuse telle qu'il a été dit plus haut, qui donne un droit à l'erreur. L'égalité, c'est la collégialité, avec la destruction de l'autorité personnelle, de l'autorité de Dieu, du pape, des évêques, la loi du nombre. La fraternité enfin est représentée par l'œcuménisme.

Par ces trois mots, l'idéologie révolutionnaire de 1789 est devenue la Loi et les Prophètes. Les modernistes sont arrivés à ce qu'ils voulaient.

XIV. Vatican II, une subversion organisée

Le rapprochement que je fais de la crise de l'Église avec la Révolution française n'est pas une simple métaphore. Nous sommes bien dans la continuité des philosophes du XVIII^e siècle et du bouleversement que leurs idées ont provoqué dans le monde. Ceux qui ont transmis ce poison à l'Église l'avouent eux-mêmes. C'est le cardinal Suenens s'écriant : « Vatican II, c'est 89 dans l'Église », et il ajoutait, parmi d'autres déclarations dépourvues de précautions oratoires : « On ne comprend rien à la Révolution française ou russe si l'on ignore l'ancien régime auquel elles ont mis fin... De même, en matière ecclésiastique, une réaction ne se juge qu'en fonction de l'état de choses qui a précédé. » Ce qui a précédé et qu'il considérait comme devant être aboli, c'est le merveilleux édifice hiérarchique ayant à son sommet le pape, vicaire de Jésus-Christ sur la terre : « Le concile Vatican II a marqué la fin d'une époque ; pour peu qu'on prenne plus de recul, il a même marqué la fin d'une série d'époques, la fin d'un âge. »

Le père Congar, un des artisans des réformes, ne parlait pas autrement : « L'Église a fait, pacifiquement, sa Révolution d'octobre. » Pleinement conscient, il remarquait : « La déclaration sur la liberté religieuse dit matériellement le contraire du Syllabus. » Je pourrais citer des quantités d'aveux de ce genre. En 1976, le P. Gélineau, un des chefs de file du Centre national de pastorale liturgique, ne laissait aucune illusion à ceux qui veulent voir dans le nouvel ordo quelque chose d'un peu différent du

rite qui était célébré universellement jusque-là, mais rien de fondamentalement choquant : «La réforme décidée par le deuxième concile du Vatican a donné le signal du dégel... Des pans entiers s'écroulent... Qu'on ne s'y trompe pas : traduire n'est pas dire la même chose avec d'autres mots. C'est changer la forme... Si les formes changent, le rite change. Si un élément est changé, la totalité signifiante est modifiée... Il faut le dire sans ambages : le rite romain tel que nous l'avons connu n'existe plus. Il est détruit².»

Les catholiques libéraux ont véritablement instauré un état révolutionnaire. Voici ce que nous lisons dans le livre de l'un d'eux, le sénateur du Doubs, M. Prelot³ : «Nous avons lutté pendant un siècle et demi pour faire prévaloir nos opinions à l'intérieur de l'Église et nous n'y avons pas réussi. Enfin est venu Vatican II et nous avons triomphé. Désormais les thèses et les principes du catholicisme libéral sont définitivement acceptés et officiellement par la sainte Église.»

C'est par le biais de ce catholicisme libéral que la Révolution s'est introduite, sous prétexte de pacifisme, de fraternité universelle. Les erreurs et les faux principes de l'homme moderne ont pénétré dans l'Église et contaminé le clergé, grâce à des papes libéraux eux-mêmes, et à la faveur de Vatican II.

Puisqu'il y a un moment où il faut savoir remettre les choses au point, je rappellerai que je n'étais pas réfractaire à la tenue d'un concile œcuménique en 1962. Au contraire, je l'ai salué avec une grande espérance. En témoigne aujourd'hui une lettre que j'adressais en 1963 aux pères du Saint-Esprit et qui a été publiée dans un de mes précédents ouvrages⁴. J'y écrivais : «Disons, sans hésitation, que certaines réformes liturgiques étaient nécessaires et qu'il est souhaitable que le concile continue dans cette voie.» Je reconnaissais qu'un renouveau s'imposait pour mettre fin à une certaine sclérose qui venait de ce qu'un fossé s'était creusé entre la prière, cantonnée dans les limites des lieux de culte, et l'action, l'école, la profession, la cité.

Nommé par le pape membre de la commission centrale préparatoire, j'ai participé à ses travaux avec assiduité et enthousiasme, pendant les deux années qu'ils ont duré. La commission centrale était chargée de vérifier et d'examiner tous les schémas préparatoires qui venaient des commissions spécialisées. J'étais bien placé, donc, pour savoir ce qui avait été fait, ce qui devait être examiné et ce qui devait être présenté à l'assemblée.

Ce travail était mené avec beaucoup de conscience et de perfection. Je possède les soixante-douze schémas préparatoires ; la doctrine de l'Église y est absolument orthodoxe, ils sont adaptés d'une certaine manière à notre époque, mais avec beaucoup de mesure et de sagesse.

Tout était prêt pour la date annoncée et, le 11 octobre 1962, les pères prenaient place dans la nef de la basilique Saint-Pierre de Rome. Mais il y eut un événement qui n'avait pas été prévu par le Saint-Siège : le concile, dès les premiers jours, fut investi par les forces progressistes. Nous l'avons éprouvé, senti, et quand je dis «nous», j'entends la majorité des pères du concile à ce moment-là.

Nous avons eu l'impression qu'il se passait quelque chose d'anormal, cette impression se confirma rapidement : quinze jours après la séance d'ouverture, il ne restait plus aucun des soixante-douze schémas. Tout avait été renvoyé, rejeté, mis au panier.

Cela se produisit de la façon suivante : il était prévu dans le règlement du concile qu'il fallait les deux tiers des voix pour rejeter un schéma préparatoire. Or quand on procéda au vote, il y eut soixante pour cent contre les schémas et quarante pour cent en leur faveur. Par conséquent, les opposants n'obtenaient pas les deux tiers et normalement le concile devait se dérouler à partir de ces travaux préparatoires.

C'est alors que se manifesta une organisation puissante, très puissante, mise sur pied par des cardinaux des bords du Rhin, avec tout un secrétariat parfaitement au point. Ils allèrent trouver le pape Jean XXIII en lui disant : «C'est inadmissible, Très Saint-Père, on veut nous faire étudier des schémas qui n'ont pas eu la majorité» et ils obtinrent gain de cause : l'immense travail accompli fut envoyé aux oubliettes, l'assemblée se retrouva les mains vides, sans aucune préparation. Quel président de conseil d'administration, si petite que soit sa société, accepterait de siéger sans ordre du jour, sans dossiers ? C'est pourtant ainsi que le concile a commencé.

Puis il y eut l'affaire des commissions conciliaires qu'il fallait nommer. Problème ardu : imaginez des évêques arrivant de tous les pays du monde et se trouvant brusquement dans l'aula. Pour la plupart, ils ne se connaissaient pas, ils connaissaient trois ou quatre collègues et quelques autres de réputation sur les 2400 qui étaient là. Comment pouvaient-ils savoir quels pères étaient le plus aptes à faire partie de la commission du sacerdoce, de la liturgie, du droit canon, etc. ?

Très légitimement le cardinal Ottaviani fit passer à tous la liste des membres des commissions préconciliaires, des gens qui, par conséquent, avaient été choisis par le Saint-Siège et avaient déjà travaillé sur les sujets dont l'on devait débattre. Cela pouvait aider à choisir, sans qu'il y eût aucune obligation et il était certes souhaitable que quelques-uns de ces hommes expérimentés figurent dans les commissions.

Mais alors un cri s'est élevé ; je n'ai pas besoin de rappeler le nom du prince de l'Église qui s'est dressé et a tenu

le discours suivant : «C'est une pression intolérable qui est exercée sur le concile en fournissant des noms. Il faut laisser leur liberté aux pères conciliaires. Encore une fois, la Curie romaine cherche à placer ses membres.»

Un peu pris d'épouvante devant cette brutale intervention, on a levé la séance et, l'après-midi, le secrétaire, Mgr Felici, a annoncé : «Le Saint-Père reconnaît qu'il vaut peut-être mieux que ce soient les conférences épiscopales qui se réunissent et donnent des listes.»

Les conférences épiscopales étaient à cette époque encore embryonnaires ; elles ont dressé tant bien que mal les listes qu'on leur demandait, sans d'ailleurs avoir pu se réunir comme il aurait fallu, car il ne leur était laissé que vingt-quatre heures.

Mais ceux qui avaient ourdi ce petit coup d'État en avaient, eux, de toutes prêtes, avec des individus bien choisis dans divers pays. Ils purent devancer les conférences et de fait obtinrent une grande majorité. Le résultat fut que les commissions étaient formées de membres appartenant pour les deux tiers à la fraction progressiste, le troisième tiers étant nommé par le pape.

Il sortit assez rapidement des schémas nouveaux, d'une orientation tout à fait différente des premiers. J'aimerais un jour publier les uns et les autres pour que l'on puisse faire la comparaison et constater quelle était la doctrine de l'Eglise au jour qui précéda le concile.

Celui qui a quelque expériences des assemblées civiles ou cléricales comprendra dans quelle situation se trouvaient les pères. Ces nouveaux schémas, on pouvait bien en modifier quelques phrases, quelques propositions à coups d'amendements ; on ne pouvait en changer l'essentiel. Les conséquences seront lourdes. Un texte biaisé à l'origine ne se corrige jamais entièrement, il garde la marque de son rédacteur et de la pensée qui l'inspire. Le concile, dès ce moment, était orienté.

Un troisième élément contribua à le diriger dans le sens libéral. A la place des dix présidents du concile qu'avait nommés Jean XXIII, le pape Paul VI institua pour les deux dernières sessions quatre modérateurs, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne furent pas choisis parmi les plus mesurés des cardinaux. Leur influence fut déterminante sur la masse des pères conciliaires.

Les libéraux formaient une minorité, mais une minorité agissante, organisée, appuyée par une pléiade de théologiens modernistes où se retrouvaient tous les noms qui n'ont cessé de faire la pluie et le beau temps : comme Leclerc, Murphy, Congar, Rahner, Küng, Schillebeeckx, Besret, Cardonnel, Chenu... Que l'on songe à la production énorme des imprimés de l'IDOC, le centre d'information hollandais subventionné par les conférences épiscopales allemande et néerlandaise, qui pressait à tout ins-

tant les pères d'agir dans le sens attendu par l'opinion internationale, créant une sorte de psychose dans ce sens : il ne fallait pas décevoir l'attente du monde, qui espérait voir l'Eglise se rallier à ses vues. Les instigateurs de ce mouvement eurent beau jeu de demander instamment l'adaptation de l'Eglise à l'homme moderne, c'est-à-dire à l'homme qui veut se libérer de tout. Ils faisaient valoir une Eglise sclérosée, inadaptée, impuissante, battaient leur coupe sur la poitrine de leurs prédécesseurs. Les catholiques étaient présentés comme aussi coupables que les protestants et les orthodoxes des divisions d'antan ; ils devaient demander pardon aux «frères séparés» présents à Rome où ceux-ci avaient été invités en grand nombre à participer aux travaux.

L'Eglise de la Tradition était coupable dans ses richesses, dans son triomphalisme, les pères du concile se sentaient coupables d'être hors du monde, de n'être pas du monde ; ils rougissaient déjà de leurs insignes épiscopaux, bientôt ils rougiraient de se montrer en soutane.

Cette ambiance de libération devait gagner bientôt tous les domaines ; l'esprit collégial allait être le manteau de Noé que l'on jette sur la honte d'exercer une autorité personnelle si contraire à la mentalité de l'homme du XX^e siècle, disons : de l'homme libéral ! La liberté religieuse, l'œcuménisme, la recherche théologique, la révision du droit canon atténueraient le triomphalisme d'une Eglise qui se proclamait seule arche du salut. Comme on dit qu'il y a des «pauvres honteux», il y eut des «évêques honteux», qu'on influençait en leur donnant mauvaise conscience. C'est un procédé qui a été employé dans toutes les révolutions.

Les effets sont inscrits en maints endroits des actes du concile. Que l'on relise à cet égard le début du schéma «l'Eglise dans le monde de ce temps» sur la mutation du monde moderne, le mouvement accéléré de l'histoire, les conditions nouvelles qui affectent la vie religieuse, la prédominance des sciences et des techniques. Comment ne pas voir dans ces textes l'expression du plus pur libéralisme ?

Nous aurions pu avoir un concile splendide, en prenant comme maître sur ce sujet le pape Pie XII. Je ne pense pas qu'il y ait un problème du monde moderne, de l'actualité, qu'il n'ait tranché avec toute sa science, toute sa théologie et toute sa sainteté. Il y a donné une solution quasi définitive, ayant vraiment vu les choses sous l'angle de la foi.

Mais on ne pouvait les voir ainsi, du moment que l'on refusait de faire un concile dogmatique. Vatican II est un concile pastoral ; Jean XXIII l'a dit, Paul VI l'a répété. Au cours des séances, nous avons voulu plusieurs fois faire définir des notions ; on nous a répondu : «Mais nous ne

faisons pas ici de dogmatisme, nous ne faisons pas de philosophie, nous faisons de la pastorale.» Qu'est-ce que la liberté ? Qu'est-ce que la dignité humaine ? Qu'est-ce que la collégialité ? On en est réduit à analyser indéfiniment les textes pour savoir ce qu'il faut entendre par là et on ne parvient qu'à des approximations, car les termes sont ambigus. Et ce n'est pas par négligence ou par hasard ; le père Schillebeeckx l'a avoué : «Nous avons mis des termes équivoques dans le concile et nous savons ce que nous en tirerons après.» Ces gens-là savaient ce qu'ils faisaient.

Tous les autres conciles qui ont eu lieu au cours des siècles étaient dogmatiques. Tous ont combattu des erreurs. Or Dieu sait s'il y avait des erreurs à combattre en notre temps ! Un concile dogmatique aurait été des plus nécessaires. Je me souviens du cardinal Wysinsky nous disant : «Mais faites donc un schéma sur le communisme ; s'il y a une erreur qui est grave aujourd'hui et qui menace le monde, c'est bien celle-là. Si le pape Pie XI a cru devoir faire une encyclique sur le communisme, il serait tout de même bien utile que nous, ici réunis en assemblée plénière, nous consacrons un schéma à cette question.»

Le communisme, la plus monstrueuse erreur jamais sortie de l'esprit de Satan, a ses entrées officielles au Vatican, sa révolution mondiale est singulièrement facilitée par la non-résistance officielle de l'Église et même par les soutiens fréquents qu'il y trouve, malgré les avertissements désespérés des cardinaux qui ont subi les geôles des pays de l'Est. Le refus de ce concile pastoral de le condamner solennellement suffit à lui seul pour le couvrir de honte devant toute l'histoire, quand on songe aux dizaines de millions de martyrs, aux chrétiens et aux dissidents dépersonnalisés scientifiquement dans les hôpitaux psychiatriques, utilisés comme cobayes pour les expériences. Et le concile pastoral s'est tu. Nous avons obtenu quatre cent cinquante signatures d'évêques en faveur d'une déclaration contre le communisme. Elles ont été oubliées dans un tiroir... Lorsque le rapporteur de *Gaudium et Spes* a répondu à nos questions, il nous a dit : «Il y a eu deux pétitions pour demander une condamnation du communisme. – Deux ? nous sommes-nous écriés. Il y en a eu plus de quatre cents. – Tiens, je ne suis pas au courant.» Recherches faites, on les a bien retrouvées, mais trop tard.

Ces faits-là, je les ai vécus. C'est moi qui avais porté les signatures à Mgr Felici, secrétaire du concile, en compagnie de Mgr de Proença Sigaud, archevêque de Diamantina, et je suis obligé de dire qu'il s'est passé des choses à véritablement parler inadmissibles. Je ne le fais pas pour condamner le concile et je n'ignore pas que cela entre pour beaucoup dans la perplexité de nombre de car-

tholiques. Car enfin, pensent-ils, le concile est quand même inspiré par le Saint-Esprit !

Pas nécessairement. Un concile pastoral, non dogmatique, c'est une prédication, qui de soi n'engage pas l'infailibilité. Lorsque nous avons demandé à Mgr Felici, à la fin des sessions : «Ne pourriez-vous pas nous donner ce que les théologiens appellent la note du concile ?», il a répondu : «Il faut distinguer suivant les schémas, les chapitres, ceux qui ont déjà fait l'objet de définitions dogmatiques dans le passé ; quant aux déclarations qui ont un caractère de nouveauté, il faut faire des réserves.»

Donc, Vatican II n'est pas un concile comme les autres et c'est pourquoi nous avons le droit de le juger, avec prudence et réserve. J'accepte dans ce concile et dans les réformes tout ce qui est en pleine concordance avec la Tradition. L'œuvre que j'ai fondée le prouve amplement. Nos séminaires, en particulier, répondent parfaitement aux désirs exprimés par le concile et à la *Ratio fundamentalis* de la Sacrée Congrégation pour l'enseignement catholique.

Mais il est impossible de prétendre que seules les applications postconciliaires sont mauvaises. Les rébellions de clercs, les contestations de l'autorité pontificale, toutes les extravagances de la liturgie et de la nouvelle théologie, la désertification des églises n'auraient donc rien à voir, comme on l'a encore affirmé tout récemment, avec le concile ? Allons donc ! Elles en sont les fruits.

Je comprends, disant cela, que je ne fais qu'augmenter, lecteurs inquiets, votre perplexité. Et pourtant, dans ce tumulte a brillé une lumière propre à réduire à néant les efforts du monde pour venir à bout de l'Église du Christ : le Saint-Père a proclamé le 30 juin 1968 sa profession de foi. C'est un acte qui, du point de vue dogmatique, est plus important que tout le concile.

Ce Credo, rédigé par le successeur de Pierre pour affirmer la foi de Pierre, a revêtu une solennité absolument extraordinaire. Lorsqu'il s'est levé pour le prononcer, les cardinaux se sont levés aussi et toute la foule a voulu les imiter, mais il a fait rasseoir tout le monde ; il voulait être seul, en tant que Vicaire du Christ, à proclamer son Credo et il l'a fait avec les paroles les plus solennelles, au nom de la Sainte Trinité, devant les saints anges, devant toute l'Église. Par conséquent, il a posé un acte qui engage la foi de l'Église.

Nous avons ainsi cette consolation et cette confiance de sentir que le Saint-Esprit ne nous a pas abandonnés. On peut dire que l'arche de la foi, prenant son point d'appui sur le concile Vatican I, retrouve un nouveau point d'appui sur la profession de foi de Paul VI.

XV. Le dialogue ou le mariage de l'Église et de la Révolution

A l'origine de la révolution, qui est «la haine de tout ordre que l'homme n'a pas établi et dans lequel il n'est pas roi et Dieu tout ensemble», on trouve l'orgueil, qui avait déjà été la cause du péché d'Adam. La révolution dans l'Église s'explique par l'orgueil de nos temps modernes, qui se croient des temps nouveaux, des temps où l'homme enfin «a compris par lui-même sa dignité», où il a pris une plus grande conscience de lui-même «à tel point qu'on peut parler de métamorphose sociale et culturelle dont les effets se répercutent sur la vie religieuse... Le mouvement même de l'histoire devient si rapide que chacun a peine à le suivre... Bref, le genre humain passe d'une notion plutôt statique de l'ordre des choses à une conception plus dynamique et évolutive : de là naît, immense, une problématique nouvelle, qui provoque à de nouvelles analyses et à de nouvelles synthèses». Ces phrases émerveillées figurant, avec beaucoup d'autres semblables, dans l'exposé préliminaire de la constitution «L'Église dans le monde de ce temps», augurent mal du retour à l'esprit évangélique ; on le voit difficilement survivre à tant de mouvement et de transformations.

Et comment comprendre ceci : «Une société de type industriel s'étend peu à peu, transformant radicalement les conceptions de la vie en société» sinon que l'on donne pour certain ce que l'on souhaite voir se produire : une conception de la société qui n'aura rien à voir avec la conception chrétienne selon la doctrine sociale de l'Église ? De telles prémisses ne sauraient que conduire à un nouvel Évangile, à une nouvelle religion. La voici :

«Qu'ils vivent donc (les croyants) en très étroite union avec les autres hommes de leur temps, et qu'ils s'efforcent de comprendre à fond leurs façons de penser et de sentir, telles qu'elles s'expriment dans la culture. Qu'ils marient la connaissance des sciences et des théories nouvelles, comme les découvertes les plus récentes, avec les mœurs et l'enseignement de la doctrine chrétienne, pour que le sens religieux et la rectitude morale marchent de pair chez eux avec la connaissance scientifique et les incessants progrès techniques ; ils pourront ainsi apprécier et interpréter toutes choses avec une sensibilité authentiquement chrétienne» (*Gaudium et Spes*, 62-6). Singuliers conseils, alors que l'Évangile nous demande d'éviter les doctrines perverses ! Et que l'on ne dise pas qu'on peut les entendre de deux façons : la catéchèse actuelle les entend comme le voulait Schillebeeckx : elle conseille aux enfants de se mettre à l'écoute des athées, parce que ceux-ci ont beaucoup à leur apprendre et que du reste, pour ne

pas croire en Dieu, ils ont leurs raisons, qu'il est fructueux de connaître.

On peut aussi dire que la première phrase du chapitre premier : «Croyants et incroyants sont généralement d'accord sur ce point que tout sur la terre doit être ordonné à l'homme comme à son centre et à son sommet», s'explique dans le sens chrétien par ce qui suit. Elle n'en a pas moins une signification en elle-même, celle que précisément on voit mettre en œuvre partout dans l'Église postconciliaire, sous la forme d'un salut réduit à l'épanouissement économique et social de l'humanité.

Pour ma part, je pense que les croyants qui admettront cette proposition comme base commune dans un dialogue avec les incroyants, et qui marieront les théories nouvelles avec la doctrine chrétienne, y perdront la foi, ni plus ni moins. La règle d'or de l'Église est inversée par l'orgueil des hommes de notre temps ; on n'est plus à l'écoute de la parole toujours vivante et féconde du Christ, mais à celle du monde. Cet *aggiornamento* se condamne lui-même. La racine du désordre actuel est dans cet esprit moderne ou plutôt moderniste, qui refuse de reconnaître le Credo, les commandements de Dieu et de l'Église, les sacrements, la morale chrétienne comme la seule source de renouveau pour tous les temps jusqu'à la fin du monde. Eblouis par «les progrès de la technique qui vont jusqu'à transformer la face de la terre et, déjà, se lancent à la conquête de l'espace» (*Gaudium et Spes*, 5-1), les hommes d'Église, qu'il ne faut pas confondre avec l'Église, semblent considérer que Notre-Seigneur ne pouvait pas prévoir l'évolution technologique de notre époque et que, par conséquent, son message n'y est pas adapté.

Le rêve des libéraux depuis un siècle et demi consiste à marier l'Église et la révolution. Pendant un siècle et demi aussi, les Souverains Pontifes ont condamné ce catholicisme libéral ; citons, parmi les documents les plus importants : la bulle *Auctorem fidei* de Pie VI, contre le concile de Pistoie, l'encyclique *Mirari vos* de Grégoire XVI, contre Lamennais, l'encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus* de Pie IX, l'encyclique *Immortale Dei* de Léon XIII, contre le droit nouveau, les Actes de saint Pie X contre le Sillon et le modernisme et spécialement le décret *Lamentabili*, l'encyclique *Divini Redemptoris* de Pie XI, contre le communisme, l'encyclique *Humani generis* du pape Pie XII.

Tous les papes ont refusé le mariage de l'Église avec la révolution, qui est une union adultère et d'une union adultère ne peuvent venir que des bâtards. Le rite de la messe nouvelle est un rite bâtard, les sacrements sont des sacrements bâtards, nous ne savons plus si ce sont des sacrements qui donnent la grâce ou qui ne la donnent pas. Les prêtres qui sortent des séminaires sont des prêtres

bâtards, ils ne savent pas ce qu'ils sont ; ils ne savent pas qu'ils sont faits pour monter à l'autel, offrir le sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ et donner Jésus-Christ aux âmes.

Au nom de la révolution, des prêtres ont été envoyés sur l'échafaud, des religieuses ont été persécutées et assassinées. Souvenez-vous des pontons de Nantes qui étaient coulés au large après qu'on y avait entassé tous les prêtres fidèles. Eh bien, ce qu'a fait la Révolution n'est rien à côté des œuvres de Vatican II, car il eût mieux valu que les vingt ou trente mille prêtres qui ont abandonné leur sacerdoce et leur serment fait devant Dieu eussent été martyrisés, fussent montés à l'échafaud : ils y auraient au moins sauvé leur âme et maintenant, ils risquent de la perdre.

On nous dit que parmi ces pauvres prêtres mariés, beaucoup déjà ont divorcé, beaucoup ont introduit des demandes en nullité de mariage à Rome. Appellera-t-on cela de bons fruits du concile ? Vingt mille religieuses, aux Etats-Unis, combien d'autres dans les autres pays, ont rompu les vœux perpétuels qui les unissaient à Jésus-Christ, pour courir elles aussi au mariage. Si elles étaient montées à l'échafaud, elles auraient au moins témoigné de leur foi. Le sang des martyrs est une semence de chrétiens, mais les prêtres ou les simples fidèles qui se rallient à l'esprit du monde ne font lever aucune moisson. C'est la plus grande victoire du diable d'avoir entrepris de détruire l'Eglise sans faire de martyrs.

L'union adultère de l'Eglise et de la révolution se concrétise par le dialogue. Notre-Seigneur a dit : «Allez, enseignez les nations, convertissez-les», mais il n'a pas dit : «Dialoguez avec elles sans essayer de les convertir.» L'erreur et la vérité ne sont pas compatibles, dialoguer avec l'erreur, c'est mettre Dieu et le démon sur le même pied. Voilà ce qu'ont toujours répété les papes, et que comprenaient aisément les chrétiens, car c'est aussi une question de sens commun. Pour imposer une attitude et des réflexes différents, il a été nécessaire d'agir sur les cerveaux, de manière à rendre modernistes les clercs appelés à répandre la doctrine nouvelle. C'est ce qu'on appelle le recyclage, procédé de conditionnement destiné à remodeler l'instrument même que Dieu a donné à l'homme pour conduire son jugement.

J'ai été témoin d'une opération de ce genre dans la congrégation qui est la mienne et dont j'ai été un temps supérieur général. Ce qu'on exige en premier du sujet est qu'il «avoue le changement» : le concile a opéré des changements, donc il faut que nous changions nous-mêmes. Changement en profondeur, puisqu'il s'agit d'adapter les facultés de raisonnement pour les faire coïncider avec des

idées fabriquées arbitrairement. Nous pouvons lire dans un fascicule édité par le bureau de l'archevêché de Paris, *La Foi mot à mot* : «La deuxième opération, plus délicate, consiste à repérer les manières différentes qu'ont les chrétiens d'apprécier, dans ces divers changements, le fait même du changement. Ce repérage importe beaucoup, parce que les oppositions actuelles concernent bien plus les attitudes spontanées et inconscientes devant le changement que l'enjeu précis de chaque changement.

«Deux attitudes typiques se dessinent, semble-t-il, à condition de ne pas négliger pour autant tous les intermédiaires possibles. Selon la première, on concède un certain nombre de nouveautés, après avoir vérifié qu'elles s'imposent l'une après l'autre. C'est le cas de beaucoup de chrétiens, de beaucoup de catholiques, qui cèdent de degré en degré.

«Selon la deuxième, on consent à un renouvellement d'ensemble des formes de la foi chrétienne à l'orée d'un âge culturel inédit. Quitte à s'assurer sans cesse de la fidélité à la foi des Apôtres.»

Cette précaution oratoire est bien dans la tradition des modernistes ; ils protestent toujours de leurs sentiments orthodoxes et rassurent, par une petite phrase, les âmes qui seraient effrayées par des perspectives comme «le renouvellement d'ensemble des formes de la foi chrétienne à l'orée d'un âge culturel inédit», mais il est déjà bien tard, quand on s'est prêté à ces manipulations, et il sera bien temps de s'occuper de la foi des Apôtres quand on aura démoli complètement la foi !

Une troisième opération devient nécessaire dans le cas où l'on retient le deuxième diagnostic : «Le chrétien ne peut pas ne pas y pressentir un risque redoutable pour la foi. Ne va-t-elle pas disparaître purement et simplement, en même temps que la problématique qui l'avait apportée jusque-là ? Il demande donc une assurance fondamentale qui lui permette de dépasser les premières attitudes stériles.»

Tous les degrés de résistance sont donc prévus. Quelle «assurance fondamentale» donne-t-on *in fine* au néophyte ? L'Esprit-Saint. «L'Esprit-Saint est précisément celui qui assiste les croyants dans le mouvement de l'histoire.»

Le but est atteint : il n'y a plus de magistère, plus de dogme, plus de hiérarchie, plus d'écriture sainte même, en tant que texte inspiré et historiquement certain : les chrétiens sont directement inspirés par le Saint-Esprit.

Alors l'Eglise s'effondre, le chrétien recyclé est livré à toutes les influences, docile à tous les slogans, on peut le mener où l'on veut, se raccrochant, s'il cherche une assurance, à cette affirmation : «Vatican II présente assurément de nombreux indices d'un changement de problématique.»

«La cause prochaine et immédiate (du modernisme), écrit Pie X dans l'encyclique *Pascendi*, réside dans une perversion de l'esprit.» Le recyclage crée une telle perversion chez ceux qui ne l'avaient pas. Et le saint Pontife cite cette remarque de son prédécesseur Grégoire XVI : «C'est un spectacle lamentable que de voir jusqu'où vont les divagations de l'humaine raison, dès que l'on cède à l'esprit de nouveauté ; que, contrairement à l'avertissement de l'Apôtre, l'on prétend à savoir plus qu'il ne faut savoir et que, se fiant trop à soi-même, l'on pense pouvoir chercher la vérité hors de l'Eglise, en qui elle se trouve sans l'ombre la plus légère d'erreur⁵.»

¹ R.P. Ulisse Floridi, *Moscou et le Vatican*, Ed. France-Empire.

² *Demain la liturgie*, Ed. du Cerf.

³ *Le Catholicisme libéral*, 1969.

⁴ *Un évêque parle*, Ed. Dominique Martin Morin.

⁵ *Singulari Nos*, 1834.